

# HONORAIRES TRANSACTIONS HABITATION

A COMPTER DU 11/04/2022

TRANSACTION

HONORAIRES

Les honoraires d'agence sont à la charge acquéreur

L'assiette de calcul correspond au prix de vente hors honoraires

Prix de vente hors honoraires	Taux d'honoraires maximum correspondant
Inférieur à 40.000€	Forfait à 4000€ TTC
Compris entre 41 000 et 100.000 € inclus	10 % TTC
Compris entre 100.001 et 200.000 € inclus	8 % TTC
Compris entre 200.001 et 350.000 € inclus	7 % TTC
Compris entre 350.001 et 800.000 € inclus	6 % TTC
Superieur à 800.001 € inclus	5 % TTC

Dans le cadre d'une vente en viager mutualisé, les honoraires d'un montant de 7,2% TTC de la valeur libre expertisée du bien, seront à la charge du vendeur

**Taux de TVA en vigueur 20%**

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit "success" avec validation de la clause confiance.

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 10% des honoraires affichés sur le présent.
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 20% des honoraires affichés sur le présent.
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 30% des honoraires affichés sur le présent.

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit "success" avec validation de la clause fidélité : Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais du Groupe Keller Williams pour le compte d'un même client.

## TRANSACTION

**Market Centers**  
3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

19 rue de Paradis 75010 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 86 90 86 86

## COMMERCIAL & TERTIAIRE

60 bd de Sébastopol 75003 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 54 50 00

## Agences

18 rue Molière 75001 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 40 20 93 95

44 rue Poissonnière 75002 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 88 68 68

## GESTION ▪ LOCATION

64 bd de Sébastopol 75003 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 54 12 00

## NATHALIE NACCACHE

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante  
Fortis Immo Transaction ☒ Siège social 3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS  
SAS au capital de 1 000 000 € ☒ SIREN 844 506 642 RCS Paris  
CPI : 7501 2019 000 040 882 CCI Paris Île de France  
Garantie financière GALIAN N° 151868Y - T : 120 000 €  
Code APE 703 A

fortisimmo.fr ■ contact@fortisimmo.fr

# HONORAIRES TRANSACTIONS COMMERCES & ENTREPRISES

TAUX MAXIMUM APPLICABLE AU 1ER DÉCEMBRE 2023

	TTC	HT
Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur/repreneur sauf mention contraire		
<b>COMMERCES</b>		
FONDS DE COMMERCE Cession des titres : honoraires calculés sur la valeur du FDC	10 % (avec minimum de 12.000 €)	8,33% (avec minimum de 10.000 €)
DROIT AU BAIL (DAB) PAS DE PORTE (PDP)	Valeur la plus haute entre 10 % du montant et 12 % du loyer triennal (avec minimum de 12.000 €)	Valeur la plus haute entre 8,33 % du montant et 10 % du loyer triennal (avec minimum de 10.000 €)
VENTE MURS COMMERCIAUX	10 % (avec minimum de 12.000 €)	8,33% (avec minimum de 10.000 €)
LOCATION SUIVANT BAIL DEROGATOIRE (PRECAIRE < 36 MOIS)  LOCATION BAIL 3/6/9 ans	12 % du loyer de la période (avec minimum de 3.600 €)  12 % du loyer triennal (avec minimum de 12.000 €)	10 % du loyer de la période (avec minimum de 3.000 €)  10 % du loyer triennal (avec minimum de 10.000 €)
<b>ENTREPRISES</b>		
FONDS DE COMMERCE OU TITRES DE SOCIETE	10 % (avec minimum 20.000 €)	8,33 % (avec minimum 16.666,67 €)
<b>IMMOBILIER D'ENTREPRISE : BUREAUX ET LOCAUX D'ACTIVITÉ</b>		
LOCATION	15 % HT du loyer annuel (charge preneur) + 15 % HT du loyer annuel (charge Bailleur) (avec un minimum de 3.000 € HT)	
VENTE	8,4 % (avec minimum de 12.000 €)	7 % (avec minimum de 10.000 €)
<b>Taux de TVA en vigueur 20%</b>		

#### TRANSACTION

Market Centers  
3 Passage du Grand Cerf 75002 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

19 rue de Paradis 75010 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 86 90 86 86

COMMERCIAL & TERTIAIRE  
60 bd de Sébastopol 75003 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 54 50 00

#### Agences

18 rue Molière 75001 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 40 20 93 95

44 rue Poissonnière 75002 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 88 68 68

GESTION • LOCATION  
64 bd de Sébastopol 75003 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 54 12 00

#### NATHALIE NACCACHE

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante  
Fortis Immo Transaction 8 Siège social 3 Passage du Grand Cerf 75002  
PARIS  
SAS au capital de 1 000 000 € SIREN 844 506 642 RCS Paris  
CPI : 7501 2019 000 040 882 CCI Paris Île de France  
Garantie financière GALIAN N° 151868Y - T : 120 000 €  
Code APE 703 A

fortisimmo.fr ■ contact@fortisimmo.fr

## HONORAIRES RECHERCHE DE BIENS

A COMPTER DU 01/01/2024

TRANSACTION

HONORAIRES

Les honoraires d'agence sont à la charge acquéreur

L'assiette de calcul correspond au prix de vente hors honoraires

Prix de vente hors honoraires

Taux d'honoraires maximum correspondant

Inférieur à 1 500 000 € inclus

3 % TTC

Compris entre 1.500.001 et 2.500.000 € inclus

2,5 % TTC

Supérieur à 2.500.000 €

2 % TTC

Taux de TVA en vigueur 20%

La rémunération est calculée en fonction du prix net vendeur d'acquisition, soit hors frais d'intermédiation et hors frais de notaire. Cette rémunération sera due dès lors que le MANDANT acquiert un bien immobilier pendant la validité du présent mandat au travers de la signature d'un compromis de vente ou d'un contrat de réservation en VEFA, ainsi que pendant une période de 12 mois suivant la résiliation éventuelle du présent mandat pour un bien par FORTIS IMMO TRANSACTION pendant la validité du présent mandat.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de l'article 73 du Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972, cette rémunération, à la charge exclusive de l'acquéreur, sera due à la constatation par acte authentique de l'acquisition susmentionnée. Son règlement sera effectué directement par le notaire auprès de FORTIS IMMO TRANSACTION, ce à quoi le MANDANT s'engage.

Dans le cas où le MANDATAIRE percevrait une rémunération de la part d'un professionnel de type promoteur (achat d'un bien en Vente en l'État Futur d'Achèvement) ou par le professionnel de l'immobilier (achat d'un bien en Inter-Cabinet), le MANDANT n'est tenu de rémunérer le MANDATAIRE qu'à concurrence de la différence entre la rémunération perçue par le MANDATAIRE et celle due au titre du présent mandat.

TRANSACTION  
Market Centers  
3 Passage du Grand Cerf 75002  
PARIS Tél. : +33 (0)1 80 70 20 20

19 rue de Paradis 75010 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 86 90 86 86  
COMMERCIAL & TERTIAIRE  
60 bd de Sébastopol 75003 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 54 50 00

Agences  
18 rue Molière 75001 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 40 20 93 95

44 rue Poissonnière 75002 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 88 68 68  
GESTION ▪ LOCATION  
64 bd de Sébastopol 75003 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 54 12 00

NATHALIE NACCACHE  
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante  
Fortis Immo Transaction ♦ Siège social 3 Passage du Grand Cerf 75002  
PARIS SAS au capital de 1 000 000 € ♦ SIREN 844 506 642 RCS Paris  
CPI : 7501 2019 000 040 882 CCI Paris Île de France  
Garantie financière GALIAN N° 151868Y - T : 120 000 €  
Code APE 703 A

fortisimmo.fr ■ contact@fortisimmo.fr